

BMA - BIJOU : OPTION : BIJOUTERIE JOAILLERIE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Préparer les métaux et matériaux pour la fabrication de bijoux.
- Réaliser les opérations de modelage, assemblage, soudure et finition des pièces.
- Effectuer le polissage, le sertissage et le contrôle qualité des bijoux.
- Lire et interpréter les plans, dessins techniques et modèles.
- Utiliser les outils manuels et machines spécifiques à la bijouterie-joaillerie.
- Appliquer les règles de sécurité et de protection des matériaux.
- Maintenir un poste de travail organisé et conforme aux normes.
- Collaborer avec les autres artisans pour finaliser les pièces de manière professionnelle.

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu du programme ci-dessous répond aux objectifs opérationnels évalués dans le cadre de la préparation du diplôme, conformément au référentiel en cours de validité.

Enseignements professionnels

Étude et réalisation professionnelle en bijouterie joaillerie (option Bijouterie joaillerie)

Élaboration et organisation d'un projet de réalisation

Enseignements généraux

Français

Histoire-géographie et enseignement moral et civique

Langue vivante

Mathématiques et Physique-chimie

Économie-gestion

Arts Appliqués

Cultures artistiques

Immersion professionnelle

Les apprentis bénéficient d'une immersion professionnelle en entreprise, intégrée dans le programme de formation.

NIVEAU D'ENTRÉE EN FORMATION

- Niveau 3 (CAP, BEP)

Durée (variable selon le type de contrat)

1350 heures en centre

1940 heures en entreprise

3290 heures totales

Modalités de l'alternance

Le CFA académique propose différents rythmes d'alternance afin de répondre aux besoins des formations et des employeurs, en fonction des spécificités des secteurs d'activité. Ces rythmes peuvent être de 2 jours en CFA / 3 jours en entreprise ou inversement, ou encore en alternance hebdomadaire ou mensuelle. Le rythme choisi reste identique tout au long de la formation en apprentissage et s'aligne avec le calendrier des vacances scolaires, périodes durant lesquelles les apprentis sont en entreprise. Pour plus de précisions, contactez-nous.

Public

Tout public

Code RNCP : 809

Certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Date d'enregistrement de la certification : du 24/10/2005 au 31/08/2028

NSF : 223

ROME : B1603

Formacode : 45509

Prix TTC

0.00 €

Le prix de la formation correspond au coût contrat du référentiel France

Compétences. Aucun reste à charge de frais pédagogiques pour l'entreprise et l'apprenti. Pour les apprentis du secteur public des coll. territoriales, financement selon barème CNFPT

Financements

- Ouvert en contrat d'apprentissage

Dates et lieux

CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET PRÉ-REQUIS

Aucune

SITUATION DE HANDICAP

Besoin d'un aménagement personnalisé lié à un handicap ? [Contactez notre cellule handicap](#)

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Délais :

La date théorique du début de formation est fixée en septembre.
Possibilité d'intégration en cours d'année, selon le parcours du candidat.

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Modalités :

L'apprentissage est accessible aux jeunes de plus de 15 ans ayant terminé le cycle collège et de moins de 30 ans (29 ans révolus) à la date de conclusion du contrat.

Plus d'informations sur les conditions spécifiques d'accès à l'apprentissage :

<https://www.education.gouv.fr/se-former-par-l-apprentissage-2216>

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Modalités d'évaluation :

Contrôles en cours de formation (CCF) et/ou épreuves ponctuelles écrites et orales

Certification :

Brevet des métiers d'art, délivré par le Ministère de l'Éducation nationale,
Inscrit au RNCP
Relevé d'acquis

NIVEAU À LA SORTIE DE FORMATION

- Niveau 4 (Bac général, professionnel ou technologique, BP)



Taux d'insertion
83 %



Taux de réussite
83 %



Taux de satisfaction
82 %

PERSPECTIVES MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

Les titulaires peuvent exercer dans **ateliers de bijouterie, maisons de luxe, manufactures artisanales ou entreprises industrielles de bijoux et joaillerie.**

Métiers accessibles :

- Bijoutier-joaillier
- Fabricant de bijoux artisanaux ou industriels
- Technicien en fabrication et finition de bijoux

du 01 septembre 2026 au 25 août 2028



Lycée Jean Guéhenno
31 Rue des sables
18200 SAINT AMAND MONTROND



Aurélien POINT
ddfpt.18-guehenno@ac-orleans-tours.fr
0258400007

- Opérateur qualifié en joaillerie

Avec l'expérience ou des spécialisations complémentaires, l'évolution peut se faire vers :

- Chef d'atelier bijouterie-joaillerie
- Modéliste ou créateur de bijoux
- Expert en fabrication et design de bijoux
- Entrepreneur ou artisan indépendant dans le secteur bijouterie-joaillerie.

Pour en savoir plus, voir la fiche [France Compétences](#)

ÉQUIVALENCES, PASSERELLES ET SUITE DE PARCOURS

Le **Brevet des Métiers d'Art (BMA) Bijou – Option Bijouterie-Joaillerie** est un diplôme de **niveau 4 (équivalent Bac)** qui forme aux techniques complètes de fabrication, assemblage, finition et décoration de bijoux, incluant la joaillerie fine et la mise en valeur de pierres précieuses.

Cette formation permet d'acquérir un **savoir-faire complet en bijouterie-joaillerie** et ouvre des perspectives pour se spécialiser ou poursuivre des études dans les métiers d'art.

Exemples de poursuites d'études :

- Diplôme de bijouterie-joaillerie (Titre professionnel ou certifications spécialisées)
- Formations spécialisées en sertissage, polissage ou gravure
- Écoles d'arts appliqués ou métiers d'art
- Formations en design et création de bijoux

Pour en savoir plus, voir la fiche [Onisep](#)